

Lettre à Monsieur le Juge
à Paris

Monsieur le Juge,

Je suis un vieux militant de l'anticolonialisme. Vous allez juger des gens qui me sont proches et je voudrais vous expliquer deux ou trois petites choses. Quand j'étais à l'école, il y avait sur les murs de la classe des cartes du monde avec d'énormes taches mauves : c'était l'empire français. Ces cartes ont aujourd'hui changé de couleur. Et bien, Monsieur le Juge, il a bien fallu que des gens, des millions de gens, interviennent, fasse de la politique, ou de la résistance, armée ou non, pour que ces cartes changent de couleur. Vos prédécesseurs, Monsieur le Juge, ne voyaient pas cette agitation d'un bon œil. Et si vous ne vous en souvenez pas, moi je m'en souviens. Combien de nos camarades ont été conduits à l'échafaud, un matin blème, à El Biar (Alger) ou Chi Hoa (Saigon) ou dans une autre prison de la République ? C'est que l'anticolonialisme était très mal vu des autorités, vous le savez sans doute, Monsieur le Juge. Je peux dire, sans me vanter, que j'ai passé de longs moments de ma vie à transgresser les lois de la République, parce que je les trouvais oppressives. Et encore maintenant. Vous me direz, Monsieur le Juge, que ce n'est pas votre affaire puisque vous n'avez qu'à les appliquer, ces lois. Mais j'insiste un peu pour vous faire saisir que ces lois finissent par être abandonnées, mises au rebut, jetées en somme par l'histoire qui passe et les dépasse. Si vous le saviez, Monsieur le Juge, vous passeriez les années qui vous restent avant la retraite, à m'envoyer en prison pour tous les crimes que j'ai commis contre la pensée, je veux dire la "pensée correcte". J'ai accompagné plus d'une résistance pour courir dans les maquis mais je n'ai tué personne, ma seule arme ayant toujours été la machine à écrire...

Quand j'ai entendu parler la première fois de la "tribu Ka", j'ai immédiatement fait le rapprochement avec Cheikh Anta Diop, un génial physicien sénégalais qui a écrit plusieurs livres pour démontrer que la civilisation égyptienne (à laquelle la nôtre doit tant) était en fait une œuvre des Africains noirs. Et ce faisant il cherchait à rendre aux Africains (encore colonisés, à l'époque, ne l'oublions pas) une conscience d'eux-même qui devait les libérer de l'injuste oppression à laquelle ils étaient voués. Cheikh Anta Diop a été un grand libérateur de l'Afrique, des esprits africains. Et si on peut discuter certaines de ses affirmations (il était lui-même très favorable à la discussion scientifique), — on pourrait passer la journée à simplement recenser les thèmes de discussion — il faut

reconnaître qu'il a été un pionnier et que peu d'historiens de l'Afrique peuvent se dispenser de lui rendre hommage. Il a eu des disciples. Les gens qui ont formé le groupe qui s'appelait "tribu ka" étaient, parmi beaucoup d'autres qu'il serait facile de citer, les disciples du grand physicien sénégalais, disparu en 1986, honoré partout en Afrique.

Diop militait activement pour la fin du colonialisme et, après l'octroi des indépendances en 1960, il a milité contre le néo-colonialisme personnifié par le président Senghor, grand poète mais aussi politicien madré. Le personnage qui se fait appeler, et que j'appelle Kémi Seba, s'est fabriqué une identité à partir des analyses anthropologiques et linguistiques de Cheikh Anta Diop qui donnaient à l'Egypte ancienne un faciès de culture africaine et une langue apparentée aux autres langues africaines.

J'avais lu quelques ouvrages de Diop, je fréquentais la librairie *Présence africaine*, qui les publiait. J'ai lu aussi d'autres contributions à la discussion qu'il avait inaugurée, comme Martin Bernal et d'autres. Il m'était donc facile de retracer les origines de ce petit groupe, "Tribu Ka". Tout ce qui était un signe de résurgence du mouvement de libération des Noirs m'intéressait. Ce mouvement avait connu des hauts, surtout aux Etats-Unis, avec Angela Davies, bien connue à Paris, et les Black Panthers, avec Malcolm X et le mouvement "Nation of Islam". Mais en France, il y avait le creux de la vague. Le néo-colonialisme à la française faisait rage: le pillage des ressources naturelles de l'Afrique battait son plein. Les dictatures installées par Paris ensanglantaient le continent. Il arrivait même que des procès, Monsieur le Juge, fissent un peu de lumière (affaires Total, Angolagate) sur la façon dont nos élites politiques se goinfraient de pétrodollars. Mais la Justice, vous ne m'en voudrez pas de le dire, Monsieur le Juge, ne parvenait pas à mettre entièrement à la lumière du jour l'énorme système de corruption, de vol et d'assassinats (comme celui de votre collègue Borel, à Djibouti) où s'entrelacent les élites françaises et africaines dans une sorte de mafia qui écrase l'Afrique ex-coloniale, encore plus fort que du temps de la colonie.

Il était inévitable que des jeunes Noirs, des jeunes Africains, des jeunes colonisés (Antilles et autres) se mettent à réfléchir à cette condition atroce. Ils ont cru, peut-être, au début que le fait de récupérer une identité sous le sceau de l'Egypte ancienne, allait les libérer. Au premier pas qu'ils ont fait dans la rue, le gouvernement, saisi de frayeur, les a interdits.

L'application des lois, Monsieur le juge, est-ce à vous que je dois le dire ? n'a rien à voir avec la justice. Quand la loi ouvre la porte à l'arbitraire policier, le juge lui-même n'a plus qu'à raccrocher

sa robe. Les ordonnances provisoires de l'avant-guerre, visant à juguler une éventuelle prolifération d'organisations de tendance nazie ou fasciste, ont instauré cet arbitraire. Le gouvernement peut interdire qui il veut. Du temps de la guerre d'Algérie, il interdisait à tours de bras, il saisissait les journaux, il embastillait les militants, il assignait à résidence les dissidents, les prisons regorgeaient, bref, il piétinait la justice, méprisait les juges. Depuis, il s'est soigneusement gardé la possibilité de le refaire à tout moment grâce au magique article 16 de notre constitution, dont plus personne, hélas, ne demande l'abrogation.

Le gouvernement, pour des raisons que je n'évoquerai pas ici, mais qui sont assez curieuses, a interdit la Tribu Ka, sans le moindre motif. Ces gens n'ont levé la main sur personne, n'ont commis strictement aucune violence et n'ont en rien troublé l'ordre public. Cette décision, que Monsieur le Procureur, vient vous demander de confirmer, était fondée sur des considérations inavouables, électoralistes en un mot, que le gouvernement s'est bien gardé de révéler. Mais je ne vais pas plaider ici l'inconsistance de l'arbitraire du pouvoir.

C'est que le temps a passé. Les membres de l'ex-tribu Ka ont continué à s'instruire, à réfléchir, à évoluer comme tous les jeunes gens intelligents sont amenés à le faire. Et ils ont décidé de changer de registre, de se lancer dans l'action politique, de créer une organisation nouvelle qui les mette en prise avec la réalité historique du moment. Ils ont pensé qu'il fallait relever le flambeau de la lutte contre le néo-colonialisme et, plus largement, contre l'impérialisme, phénomène de domination à l'échelle mondiale sur l'analyse duquel je ne vous entraînerai pas.

L'idée qu'ils auraient voulu "reconstituer" la Tribu Ka, une étape bien antérieure de leur évolution intellectuelle et politique, est à peu près aussi étrange que l'idée qu'aurait le boa de rentrer dans sa vieille peau ou le crabe dans sa vieille carapace. C'est quasiment une impossibilité naturelle, et c'est surtout une absurdité. Si le gouvernement n'est pas capable de s'opposer à un groupe de quelques dizaines de personnes qui reprennent des propos politiques tenus par leurs devanciers depuis près d'un siècle (rappelez-vous l'opposition à l'Affaire du Tonkin, Madagascar, la guerre du Rif..., Hô Chi Minh au Congrès de Tour, le réseau Jeanson...), c'est que nous vivons dans un pays sans loi et sans justice. Vous n'avez plus, Monsieur le Juge, qu'à vous inscrire au chômage.

Si la Tribu Ka était restée la Tribu Ka, ou la Jeunesse Kemi Seba, je me serai contenté de la regarder de loin, avec le sourire, en me disant: "Les petits jeunes se réveillent". Mais quand ils ont formé un "Mouvement des damnés de l'impérialisme", en reprenant les

mots du grand Frantz Fanon, je me suis dit: "C'est mon élément". J'ai bourlingué de l'Algérie à l'Afrique du Sud, du Viêt-Nam au Cambodge de Pol Pot, de la Palestine à Bagdad, parce que les luttes contre l'impérialisme m'ont toujours paru prioritaires. La libération des peuples vaut qu'on y consacre sa vie. Et lorsque, sur les quais d'Alger, ou sur les quais de Saïgon, j'ai vu les impérialistes se rembarquer précipitamment, le drapeau plié dans la poche, j'ai savouré quelques unes des victoires remportées dans la lutte anti-impérialiste. Et j'en veux d'autres.

Monsieur le Juge, aucun loi au monde, aucun spasme gouvernemental, aucune entourloupe policière, ne pourront arrêter le cours des choses. Je fais partie maintenant du groupe de ces jeunes hommes en colère, et je n'ai rien reconstitué. Mais ma solidarité est entière.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge, mes salutation distinguées.

Serge Thion
7 décembre 2009

PS. Il va de soi que si le juge est une dame, il faudra lire partout "Madame le Juge".

PS2. C'est bien le cas.